

agent spécial principal, catégorie II, échelle 1, 5^e échelon.

Les intéressés percevront les indemnités prévues par les textes en vigueur.

Le présent arrêté abroge toutes dispositions antérieures contraires et prend effet à compter de la date de prise de service des intéressés.

Arrêté n° 351 du 3 avril 2025.

Mme **ANGOONO MBELALOKI (Uguette)**, attachée des services administratifs et financiers, catégorie I, échelle 2, 2^e échelon, est nommée cheffe du secrétariat de direction avec rang de cheffe de service à l'inspection générale de l'administration du territoire.

L'intéressée percevra les indemnités prévues par les textes en vigueur.

Le présent arrêté abroge toutes dispositions antérieures contraires et prend effet à compter de la date de prise de service de l'intéressée.

Arrêté n° 352 du 3 avril 2025. Sont nommés chefs de bureau au secrétariat de direction de l'inspection générale de l'administration du territoire :

1- Bureau du courrier arrivée et départ : Mme **MVOUENZE KOUKISSA (Josia)**, secrétaire principale d'administration, catégorie II, échelle 1, 1^{er} échelon.

2- Bureau de la saisie et de la reprographie : M. **AFOMI (Elvis Presley)**, instituteur adjoint, catégorie II, échelle 1, 1^{er} échelon.

3- Bureau des relations publiques : Mme **OKIA ONKANINDZIAMI (Vevelle Mirley)**, agent spécial principal, catégorie II, échelle 1, 3^e échelon.

Les intéressés percevront les indemnités prévues par les textes en vigueur.

Le présent arrêté prend effet à compter de la date de prise de fonctions des intéressés.

Arrêté n° 363 du 3 avril 2025.

Sont nommés chefs de bureau au service des finances à la direction des affaires administratives et financières de l'inspection générale de l'administration du territoire :

1- Bureau des finances : M. **NGUILIBOUMA (Valence Narcisse)**, secrétaire principal d'administration, catégorie II, échelle 1, 7^e échelon ;

2- Bureau du matériel : M. **OKANDI (Tanguy)**, comptable principal, catégorie II, échelle, 10^e échelon.

Les intéressés percevront les indemnités prévues par les textes en vigueur.

Le présent arrêté abroge toutes dispositions antérieures contraires et prend effet à compter de la date de prise de fonctions des intéressés.

Arrêté n° 364 du 3 avril 2025. Sont nommées cheffes des sections du contrôle de la réglementation à la division du contrôle des procédures et du contrôle du patrimoine des circonscriptions administratives territoriales et des collectivités locales à la division du contrôle du patrimoine de l'inspection générale de l'administration du territoire :

1- Division du contrôle des procédures

Section du contrôle de la réglementation : Mme **ECKABARD ESSENDE (Blanche)**, secrétaire principale d'administration, catégorie II, échelle 1, 8^e échelon.

2- Division du contrôle du patrimoine

Section du contrôle du patrimoine des circonscriptions administratives territoriales et des collectivités locales : Mme **NDZILA-PEYA (Diane Liliane Bécasine)**, secrétaire principale d'administration, catégorie II, échelle 1, 4^e échelon.

Les intéressées percevront les indemnités prévues par les textes en vigueur.

Le présent arrêté prend effet à compter de la date de prise de fonctions des intéressées.

EXPULSION

Arrêté n° 362 du 3 avril 2025 portant expulsion de deux citoyens congolais (RDC)

Le ministre de l'intérieur et de la décentralisation,

Vu la Constitution ;

Vu la loi n° 29-2017 du 17 août 2017 modifiant et complétant certaines dispositions de la loi n° 23-96 du 6 juin 1996 fixant les conditions d'entrée, de séjour et sortie des étrangers en République du Congo ;

Vu le décret n° 2021-300 du 12 mai 2021 portant nomination du Premier ministre, chef du Gouvernement ;

Vu le décret n° 2025-1 du 10 janvier 2025 portant nomination des membres du Gouvernement ;

Vu le décret n° 2025-56 du 5 mars 2025 relatif aux attributions du ministre de l'intérieur et de la décentralisation,

Arrête :

Article premier : MM. **KIBINGA MFUDI (Je t'aime)** et **BONDAMBA EYOMBI (Astôme Pepe Lebeau)**, de

nationalité congolaise (République démocratique du Congo-RDC), dont la présence sur le territoire de la République du Congo constitue une menace pour la sécurité nationale, sont expulsés du territoire national, avec interdiction d'y revenir.

Article 2 : Le présent arrêté, qui prend effet à compter de la date de signature, sera enregistré et publié au Journal officiel de la République du Congo.

Fait à Brazzaville, le 3 avril 2025

Raymond Zéphirin MBOULOU

**MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES,
DE LA FRANCOPHONIE ET DES CONGOLAIS
DE L'ETRANGER**

Actes en abrégé

NOMINATION

Décret n° 2025-98 du 4 avril 2025.

M. **YANDOUMA (Léon-François)** est nommé ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République du Congo en République du Kenya.

Décret n° 2025-99 du 4 avril 2025. M. **OBARA**

(Philippe) est nommé ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République du Congo en République Arabe d'Egypte.

Décret n° 2025-100 du 4 avril 2025.

M. **OTSALA (Urbain)** est nommé ambassadeur itinérant auprès du ministre des affaires étrangères, de la francophonie et des Congolais de l'étranger.

Décret n° 2025-101 du 4 avril 2025.

M. **MATANGO (Bénédict Charles Hubert)** est nommé ambassadeur itinérant auprès du ministre des affaires étrangères, de la francophonie et des Congolais de l'étranger.

Décret n° 2025-111 du 4 avril 2025.

M. **MOLOUMBA (Grégoire)**, conseiller des affaires étrangères des cadres de la catégorie I, échelle 1, 15^e échelon du personnel diplomatique et consulaire, est nommé directeur du centre d'analyse et de prospective.

**MINISTERE DES FINANCES, DU BUDGET
ET DU PORTEFEUILLE PUBLIC**

Acte en abrégé

NOMINATION

Décret n° 2025-112 du 7 avril 2025.

Sont nommés directeurs centraux à la direction générale des comptes publics et du patrimoine :

1. Directeur du contrôle et de l'audit interne : M. **ATOULOU ANGORA (Grace Perpétue)**, inspecteur du trésor de 4^e échelon ;

2. Directeur de la reddition des comptes publics : M. **MOULOUNDOU (Garcia)**, inspecteur du trésor de 3^e échelon.

Les intéressés percevront les primes et indemnités prévues par les textes en vigueur.

Le présent décret abroge toutes dispositions antérieures contraires et prend effet à compter de la date de prise de fonctions des intéressés.

**MINISTERE DE LA CONSTRUCTION, DE
L'URBANISME ET DE L'HABITAT**

Acte en abrégé

NOMINATION

Arrêté n° 33 461 du 30 décembre 2024.

En application des dispositions de l'article 10 du décret n° 2024-130 du 27 mars 2024 susvisé, sont nommés responsables des actions des programmes budgétaires du ministère de la construction, de l'urbanisme et de l'habitat, les cadres dont les noms, prénoms et fonctions suivent :

1. Programme Pilotage de la politique du ministère

- Responsable de l'action Définition de la stratégie ministérielle : M. **TSATY (Innocent Edith)**.
- Directeur des études et de la planification, responsable de l'action Coordination administrative : M. **MBOUNGOU (Alain Médard)**, directeur du contrôle et de l'orientation.

2. Programme Maîtrise d'ouvrage déléguée et construction

- Responsable de l'action Normes de construction : M. **MOUTSASSI THEOLO (Germain)**, directeur général de la construction.
- Responsable de l'action Maîtrise d'ouvrage déléguée : M. **MANKESSI (Sylvain)**, directeur de la maîtrise d'ouvrage.

3. Programme urbanisme et habitat

- Responsable de l'action Planification et aménagement urbain : M. **MONKA (Wilfrid Bruno)**, directeur du développement urbain.
- Responsable de l'action Normes d'urbanisme : Mme **BIYOU DI née NKENGUE-BIMANGO (Chancelle Espérance)**, directrice de l'architecture.